



le règlement intérieur (extraits)

Article 5 Toute tenue incorrecte, tant dans les locaux de l'association qu'au dehors et notamment, l'utilisation abusive des connaissances acquises, peut entraîner l'exclusion immédiate et définitive du membre fautif, sur décision du Comité Directeur du club.

Quelques règles d'hygiène :

Tous les judokas devront se munir de **chaussons** pour se rendre des vestiaires aux tatamis.

Les ongles des mains et des pieds doivent être propres et courts.

Article 13 – ENFANT MINEURS

Le Club n'est pas responsable des enfants mineurs en dehors des heures de cours pour lesquels ils sont inscrits et hors du Dojo et des gymnases, notamment avant et après les compétitions.

Le trajet domicile/gymnase aller/retour est de la responsabilité des parents ou des adultes à qui ils sont confiés.

Avant de déposer les enfants, l'accompagnant doit s'assurer qu'un responsable est présent pour les accueillir.

Après avoir accompagné les enfants, les Parents sont priés de ne pas rester dans le dojo durant les activités afin d'assurer une qualité optimale des cours.

Association loi 1901 enregistrée sous le n° W781003294



Siège social: Maison des Associations

25, route de Quarante Sous
78410 AUBERGENVILLE
tél: 01 30 04 01 19



pour nous contacter

Consultez notre site:

www.aubergenville-judo.org

Envoyez nous un courriel:

contact@aubergenville-judo.org

Téléphonez au président, Jean-François GAWLIK

06 86 00 55 81



nos partenaires



Bulletin
d'information

Août 2019



SAISON

2019

2020

AUBERGENVILLE AJJUDO JUIJITSU CLUB

自
他
共
榮

自
他
共
榮

mail: contact@aubergenville-judo.org

06 86 00 55 81

www.aubergenville-judo.org

le club

AUBERGENVILLE JUDO JUJITSU CLUB n'est que la continuité du CSM AE JUDO JUJITSU dissout en mai 2011. Il en garde l'esprit qui a fait notre réputation auprès de tous les clubs de la région, de la ligue des Yvelines et aussi de la Fédération Française de Judo

Que ce soit pour les plus jeunes —Eveil Judo — Judo éducatif —ou pour les plus grands —Self-Défense, Judo compétition, Judo et Jujitsu technique, tout le monde peut pratiquer en toute sécurité et dans une ambiance familiale,

Encadrés par des professeurs de Judo Jujitsu diplômés d'Etat et par un bureau sympa et dynamique, vous vous épanouirez avec nous.

BIENVENUE SUR LES TATAMIS DE L'AUBERGENVILLE JUDO JUJITSU CLUB

où pratiquer ?

Les cours se déroulent au:

DOJO Michel DANOIS
Gymnase Jean-Michel Giot
Avenue de la Division Leclerc
78410 Aubergenville

Le Gymnase se trouve à la fin de l'avenue de la Division Leclerc, juste après le Collège Arthur Rimbaud et avant le rond-point qui dessert la route de Bazemont et celle de Vaux-Les-Huguenots.



les inscriptions

Elles se déroulent tout au long de la saison pendant les heures de cours.

DEBUT DES COURS

Mardi 3 septembre : Judo enfants et adultes

Lundi 9 septembre : Self-défense / Jujitsu

Jeudi 12 septembre : Eveil-Judo et technique

Le **DOSSIER COMPLET** est à déposer au bureau pendant les heures de cours. Il doit comprendre:

* le **formulaire d'inscription** club (on peut le trouver sur notre site)

*un **certificat médical valide** établissant l'absence de contre-indication à la pratique

du **SPORT**,

ou du **SPORT EN COMPETITION**

ou **QUESTIONNAIRE DE SANTE**

* une **photo**

* votre **paiement**

un **formulaire de demande de licence** de la Fédération sera à remplir et signer lors du dépôt du dossier. On peut le trouver sur notre site.



les horaires

EVEIL-JUDO 1— Moyenne section maternelle.

- (4/5 ans) JEUDI de 17h30 à 18h15

EVEIL-JUDO 2— enfants nés en 2013

JEUDI de 18h30 à 19h15

ENFANTS nés en 2010, 2011 et 2012

MARDI et VENDREDI de 17h30 à 18h30

ENFANTS nés en 2009 et avant

MARDI et VENDREDI de 18h30 à 19h30

ADULTES et ADOLESCENTS JUDO

MARDI et VENDREDI de 19h30 à 21h15

ADULTES SELF-DEFENSE / JUJITSU

LUNDI de 19h30 à 21h15

TAÏSO JEUDI de 19h30 à 21h00

Pas de cours pendant les vacances scolaires.



les tarifs

Cotisations pour la saison 2019/2020 - licence fédérale obligatoire de 40€ comprise

ENFANTS et ETUDIANTS 150 € / 170 €

ADULTES 180 € / 200 €

TAÏSO seul 100 €

Le 1er montant est pour les habitants d'Aubergenville, le 2ème pour tous les autres.

Passport sportif 8 €

IMPORTANT: Le versement est annuel et reste acquis au club en cas d'abandon en cours de saison.